



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Mention d'honneur et médaille distinctive du lieutenant-gouverneur pour un jeune de 5^e secondaire de l'école Paul-Hubert

Rimouski, le 18 mai 2017 – Alexandre Dancause Lapointe est un leader naturel, rassembleur et impliqué dans son milieu. Cet élève de 5^e secondaire au Programme d'éducation internationale est impliqué depuis 3 ans au niveau de la technique de scène de tous les spectacles et événements dans son école. Il a également organisé en 4^e secondaire un spectacle-bénéfice en vue d'amasser des fonds pour la sortie de fin d'année des élèves du Programme d'éducation internationale de l'école.



Durant son passage à l'école Paul-Hubert, il a fait du bénévolat auprès d'organismes de sa communauté : surveillance de jeux gonflables, service de repas lors de tournois, aide aux devoirs, vestiaire lors du gala de la Jeune Chambre de Rimouski, pour ne nommer que ceux-ci.

Ses nombreuses implications dans diverses activités sont impressionnantes : projet de couture avec des élèves en adaptation scolaire de l'école, membre de l'équipe de football durant sa 4^e secondaire, membre du conseil d'administration de la Fondation de l'école Paul-Hubert, musicien (guitariste) lors de spectacles, impliqué dans l'organisation de la visite de l'école des nouveaux élèves et de l'inscription de ceux-ci. Il rayonne dans notre communauté et représente bien notre école.

Grâce à toutes ces qualités, il saura se tailler une place de choix dans notre société. Il mérite amplement cette distinction.

Source : Jeff, O'Connor, directeur adjoint par intérim
École Paul-Hubert
418 724-3439, poste 2051

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.